



RAPPORT DE
L'INSTITUT DE NORMALISATION ET DE MÉTROLOGIE POUR LES
PAYS ISLAMIQUES (INMPI)
SUR
LE RENFORCEMENT DU COMMERCE INTRA-OCI
SOU MIS À LA 36^{ÈME} SESSION MINISTÉRIELLE DU COMITÉ PERMANENT
POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE
L'OCI (COMCEC)

Point n°: 4 de l'ordre du jour
Commerce intra OCI

Virtuelle, République de Turquie
23-26 Novembre 2020

INTRODUCTION

Ce rapport fournit un résumé des activités qui ont été menées par l'INMPI pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC qui sera soumis à la 36ème Session Ministérielle du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'OCI, qui se tiendra virtuellement les 23 et 26 Novembre 2020.

La période sous revue a été caractérisée par les efforts continus de l'Institut sur la mise en œuvre des domaines de coopération du COMCEC, en particulier dans le domaine du renforcement du commerce intra-OCI. Les activités de l'INMPI comportent de multiples volets et portent sur les principaux piliers de l'infrastructure de la qualité à savoir les normes, la métrologie et l'accréditation.

L'harmonisation des normes, de la métrologie et de l'accréditation est essentielle pour accélérer le développement des économies des pays musulmans. Ses utilisations favoriseront une compréhension commune dans tous les États membres. Un cadre commun de normes, de métrologie et d'accréditation permet d'éliminer les barrières commerciales et de faciliter le commerce entre les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et le reste du monde.

L'INMPI a continué à travailler sur l'élaboration des normes communes les plus indispensables au sein de l'OCI et a publié à ce jour 13 (treize) normes OIC/SMIIC, dont sept d'entre elles portent sur les questions halal. 17 (dix-sept) Comités techniques et Comité sur les normes d'évaluation de la conformité (CCA) de l'INMPI travaillent activement à l'élaboration de 53 nouvelles normes qui sont en phase de projet. Ces normes comprennent la norme OIC/SMIIC sur le tourisme halal qui a été publiée en décembre 2019.

L'INMPI a mené 6 programmes de formation sur les normes halal OIC/SMIIC afin de faciliter l'utilisation commune des normes au sein de l'OCI. En outre, l'INMPI a complété le projet COMCEC PCM 2018-SMIIC-599 sur le thème « Accroître la sensibilisation du public aux questions halal dans les pays de l'OCI » pour attirer l'attention des pays membres de l'OCI aux questions halal, à l'intention de divers publics, y compris les enfants, les jeunes et les adultes. Le projet comprend la publication de livres pour enfants, de bandes dessinées et la production de courts métrages.

Le Sommet Mondial Halal (WHS) de 2019, l'événement halal le plus prestigieux du monde et qui réunit des orateurs éminents et d'importants intervenants de l'industrie halal a été tenu en parallèle avec la 7ème OIC Halal Expo du 28 novembre au 1er décembre 2019 à Istanbul, sous les auspices de la présidence de la république de Turquie. Le Sommet mondial halal a été co-organisé par l'INMPI, le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et Discover Event sous le thème: «Le halal pour toutes les générations: importance de la famille et de la jeunesse ».

L'INMPI travaille aussi au renforcement des capacités dans le domaine de la métrologie où plusieurs programmes de formation sont en cours de planification par le Conseil de métrologie de l'INMPI. Le renforcement de l'infrastructure de la métrologie touche les 5 domaines de coopération de la Stratégie du COMCEC, à savoir : Le commerce, le transport et la communications, le tourisme, l'agriculture et la réduction de la pauvreté.

I. RÉUNION DE LA HAUTE DIRECTION

Réunion du Conseil d'administration (CA)

L'INMPI a tenu sa 20^{ème} réunion du Conseil d'administration (CA) en format virtuel uniquement le 02 novembre 2020 organisée par le Secrétariat général de l'INMPI.

Réunion de l'Assemblée générale (AG)

La 15^{ème} réunion de l'Assemblée générale (AG) de l'INMPI s'est tenue en format virtuel uniquement le 3 novembre 2020 organisée par le Secrétariat général de l'INMPI.

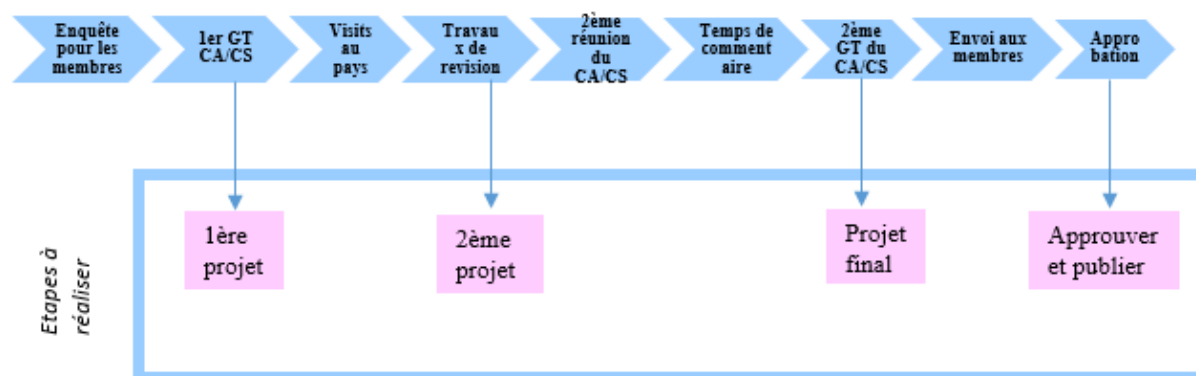
II. ACTIVITÉS DE STRATÉGIE

Généralités et mise en œuvre du Plan stratégique 2016-2020

L'INMPI a travaillé activement à la réalisation de tous les objectifs du Plan stratégique de l'INMPI 2016-2020, achevant ou commençant les travaux portant sur 31 des 33 objectifs établis. La planification pour la réalisation des deux objectifs restant a commencé.

Le Plan stratégique de l'INMPI 2016-2020 actuel arrive à échéance à la fin de cette année. Le Conseil d'administration a créé un comité permanent, à savoir le Comité stratégique (CS) en avril 2019. Le CA/CS de l'INMPI a donc tenu sa première réunion le 4 novembre 2019 à Makkah, au Royaume d'Arabie saoudite, et les membres du CA/CS ont créé un groupe de travail pour élaborer le plan stratégique 2021-2030 de l'INMPI.

Les préparatifs du plan stratégique 2021-2031 de l'INMPI comprenant une vision sur dix ans et une mission ont été entrepris par la première réunion du groupe de travail du Comité stratégique (CA/CS) qui s'est tenue du 13 au 15 janvier 2020 à Istanbul et les membres ont convenu des étapes suivantes pour la rédaction et la finalisation du prochain plan stratégique de l'INMPI :



Le premier groupe de travail stratégique du CA/CS a effectué un travail laborieux pendant trois jours pour préparer la première version du plan stratégique 2021-2030 de l'INMPI, le tableau de bord prospectif (TBP) du plan stratégique et la carte du plan stratégique, en tenant compte des commentaires et réactions reçus de nos honorables membres à travers l'enquête qui a été préparée avec la vision, la mission, les objectifs et les sous-objectifs du Plan stratégique 2016-2020 de l'INMPI et envoyée aux membres par le Secrétariat général de l'INMPI le 13 décembre 2019.

Le plan stratégique de l'INMPI 2021-2031 a été approuvé et sera en vigueur le 1er janvier 2021.

Le projet de plan stratégique 2021-2031 de l'INMPI est préparé et soutenu par trois autres documents, à savoir le résumé du projet de plan stratégique de l'INMPI 2021-2030, le tableau de bord prospectif du plan stratégique de l'INMPI 2021-2030 et la carte du plan stratégique de l'INMPI 2021-2030 .

III. ACTIVITÉS TECHNIQUES DES CONSEILS DE L'INMPI

A. Conseil de Gestion de Normalisation (SMC)

Le Conseil de Gestion de Normalisation (SMC), en tant que structure professionnelle chargée d'élaborer les activités futures des comités techniques et de suivre leurs performances sur les projets de normes en cours, a tenu sa deuxième réunion à Istanbul, République de Turquie, le 7 avril 2019. La réunion a été présidée par M. Khalid Ahmed Bablani, directeur des Normes de la PSQCA, qui a été mandaté par S.E. Abdul Aleem Memon, Directeur général de la PSQCA et Président du SMC. Une délégation des membres du SMC, composée de l'Arabie saoudite, du Cameroun, d'Iran, d'Irak, de la Jordanie, du Pakistan et de la Turquie, a participé à la réunion.

Au cours de la réunion, de nouveaux comités techniques tels que le TC 16 - Questions sur les produits pharmaceutiques halal et TC 17 - Artisanat ont été créés et des présidents des TC 4, TC 6 et TC 11 ont été nommés.

Les membres SMC ont aussi examiné les travaux des comités techniques et demandé au Secrétariat du SMC d'établir un rapport sur les différents moyens permettant d'améliorer la gestion et la gouvernance des activités de normalisation de l'INMPI.

Les directives de l'INMPI ont été révisées conformément aux commentaires recueillis auprès des membres et de la deuxième édition des directives de l'INMPI (Partie 1 : Procédures pour les travaux techniques et Partie 2 : Règles relatives à la structure et à la rédaction des documents de l'OCI/INMPI). Ces documents ont été approuvés puis publiés par le Secrétariat général, distribués à tous les États membres de l'INMPI, publiés sur le site Web de l'INMPI et utilisés activement pendant les travaux du Comité technique de l'INMPI.

B. Comités techniques (TC)

Les normes OIC/SMIIC et les autres projets techniques sont sous la responsabilité des comités techniques (TC) pour le développement et la gestion systématique de ces travaux techniques.

Les comités techniques et le SMIIC/CCA ont eu une année très fructueuse en matière de préparation de nouvelles normes, ainsi, les TC ont travaillé sur 65 projets différents dont 17 (dix-sept) sont au stade de projet de norme (PN), 14 (quatorze) au stade de projet de norme final (PNF) et 13 (treize) normes ont été publiées.

Pour le secteur du tourisme halal, la norme *OIC/SMIIC 9:2019 Tourisme halal - Exigences générales* a été publiée le 21 décembre 2019.

La série des 3 normes halal OIC/SMIIC:

1. OIC/SMIIC 1:2019 *Exigences générales sur les aliments halal*
2. OIC/SMIIC 2:2019 *Évaluation de la conformité - Exigences concernant les organismes fournissant une certification halal*
3. OIC/SMIIC 3:2019 *Évaluation de la conformité - Exigences sur l'accréditation halal*

ont été révisées et publiées en juillet 2019. La série de normes OIC/SMIIC sur les aliments halal sont déjà en cours d'utilisation par plus de 20 États membres de l'INMPI.

En 2019 et 2020, l'INMPI a publié 12 normes OIC/SMIIC - dont 7 sur les questions halal - suite à l'achèvement du processus de développement des normes effectué par les comités techniques pertinents de l'INMPI :

- OIC/SMIIC 6:2019 Exigences particulières relatives à l'application de OIC/SMIIC 1 sur les lieux où les aliments et boissons halal sont préparés, entreposés et servis
- OIC/SMIIC 9:2019 Tourisme halal - Exigences générales
- OIC/SMIIC 10:2019 Safran (*Crocus sativus* L.) – Spécifications et méthodes d'essai
- OIC/SMIIC 11:2020 - Datte - Spécifications et méthodes d'essai
- OIC/SMIIC 15:2020 Couches pour bébés jetables – Spécifications et méthodes d'essai
- OIC/SMIIC 16:2020 Serviettes hygiéniques jetables - Spécifications et méthodes d'essai
- OIC/SMIIC 20:2020 Métaux précieux– Exigences générales pour l'or raffiné
- OIC/SMIIC 24:2020 Exigences générales relatives aux additifs alimentaires et autres substances chimiques ajoutées aux aliments halal
- OIC/SMIIC 33:2020 Évaluation de la conformité - Exemple d'un programme de certification pour les produits halal
- OIC/SMIIC 34:2020 Évaluation de la conformité - Exigences générales relatives aux organismes de certification procédant à la certification de personnes engagées dans des activités halal
- OIC/SMIIC 35:2020 Évaluation de la conformité - Exigences générales relatives à la compétence des laboratoires effectuant des essais halal
- OIC/SMIIC 36:2020 Évaluation de la conformité - Exigences générales sur les essais d'aptitude à des fins halal

L'INMPI est le seul organe compétent de l'OCI chargé de développer des normes en fonction des besoins de la région. Les normes halal OIC/SMIIC sont les seules normes développées dans le monde garantissant la participation et la contribution des différents États membres de l'OCI et de l'Académie Internationale Islamique Fiqh (IIFA), permettant ainsi de disposer des normes halal les plus fiables et les plus professionnelles à utiliser au niveau mondial.

Dans le cadre du domaine de coopération de la Stratégie du COMCEC en matière de tourisme, le Comité technique 5 - Tourisme et services connexes, a travaillé à l'élaboration de la norme OIC/SMIIC sur les services touristiques halal et a été publiée le 21 décembre 2019. Cette utilisation de la norme sur les services touristiques halal commune contribuera au développement du tourisme durable.

C. Conseil de Métrologie (MC)

Le Conseil de Métrologie (MC) est l'organe opérationnel de l'INMPI en matière de coopération entre les autorités nationales de métrologie des pays islamiques. Cette coopération comprend des activités dans le domaine de la métrologie scientifique, juridique et industrielle. Le Conseil de Métrologie (MC) est également impliqué dans la conduite des activités nécessaires au soutien du développement de l'infrastructure de qualité; la réalisation, la maintenance et la diffusion des normes de mesure sur les quantités physiques et la métrologie en chimie ; la mise en œuvre des

systèmes de gestion de qualité, de transfert des connaissances, de la recherche et développement dans ce domaine dans les pays membres.

La 8ème réunion du Conseil de métrologie (MC) s'est tenue le 22 Octobre 2020 sous forme virtuelle uniquement et organisée par le Secrétariat général de l'INMPI avec la participation de 52 délégués de 24 États membres.

Les points suivants ont été abordés au cours de la réunion :

- Les derniers développements sur le Conseil de Métrologie de l'INMPI
- Activités halal dans les États membres
- Derniers développements sur les organismes nationaux de métrologie des États membres
- Programme de renforcement des capacités et de transfert des connaissances 2020-2021 du Conseil de Métrologie (MC) de l'INMPI

Le MC a prévu un plan de formation biennal pour le programme de renforcement des capacités techniques du Conseil de Métrologie (MC) de l'INMPI dans lequel la Turquie, l'Arabie Saoudite et la Bosnie-Herzégovine donneront des formations. Le renforcement de l'infrastructure de la métrologie touche les 5 domaines de coopération de la Stratégie du COMCEC, à savoir : Le commerce, le transport et les communications, le tourisme, l'agriculture et la réduction de la pauvreté.

D. Conseil de Gestion d'Accréditation (AC)

Le Conseil de Gestion d'Accréditation (AC) est l'organe exécutant les activités visant l'établissement d'un système d'accréditation dans les États membres de l'OCI. Le Conseil de Gestion d'Accréditation (AC) est chargé de soutenir les actions visant à établir un système d'accréditation performant à l'échelle de l'OCI et de sensibiliser les États membres au concept d'accréditation. Le Conseil a pour responsabilité de mettre en œuvre les normes d'accréditation OIC/SMIIC et de mener des évaluations par les pairs.

Un Groupe de travail spécifique a été créé lors de la 3e réunion de la direction du Conseil de Gestion d'Accréditation de l'INMPI les 26 et 27 août 2019 pour préparer le document qui comprendra les règles et procédures de gouvernance et d'administration de la structure ainsi que tous les détails sur le mécanisme et d'examiner et incorporer la proposition de S.E. Dr Saad ALKASABI dans ledit document sur la base des principes suivants et conformément à la Charte de l'OCI et aux résolutions pertinentes du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE) de l'OCI :

- Toute structure travaillant dans le système d'évaluation/accréditation de la conformité halal devrait être structurée en fonction des dispositions d'application des articles correspondants du statut de l'INMPI.
- Les organismes nationaux d'accréditation devraient être encouragés à entreprendre des activités d'évaluation d'accréditation halal ainsi qu'à procéder à la signature d'accords de reconnaissance mutuels (MLA/ARM) après avoir été évalués par leurs pairs comme étant compétents,
- La duplication des efforts devrait être évitée et il devrait y avoir une structure mondiale unique pour l'accréditation halal,
- Les normes OIC/SMIIC devraient être utilisées par toute structure travaillant dans le domaine de l'accréditation halal.

Les termes de référence (TdR) du Conseil de Gestion d'Accréditation (AC) de l'INMPI ont été approuvés lors de la 19e réunion du Conseil d'administration de l'INMPI le 4 novembre 2019.

La première réunion du Groupe de travail spécifique (TFG) du Conseil de Gestion d'Accréditation de l'INMPI s'est tenue le 2 novembre 2019 à Makkah, Royaume d'Arabie saoudite. Les membres du TFG se sont mis d'accord sur le principe de la proposition qui sera évaluée plus en détail aux conditions suivantes :

- Le nom de la proposition est changé en « Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI » et sera considéré comme la proposition du Conseil de Gestion d'Accréditation de l'INMPI. La proposition sera élaborée sur la base des résolutions pertinentes du CMAE de l'OCI,
- Le statut de l'INMPI et le rapport du « Forum des parties prenantes de l'OCI sur les normes et procédures unifiées pour l'Alimentation Halal » qui s'est tenu au Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, en Arabie saoudite, les 9 et 10 décembre 2015, ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil d'administration de l'INMPI et du Conseil de Gestion d'Accréditation de l'INMPI
- L'organisation de tutelle sur la pyramide dans la proposition doit être une « structure désignée » qui est définie dans les termes de référence (TdR) du Conseil de Gestion d'Accréditation de l'INMPI.
- Seules les normes OIC/SMIIC doivent être utilisées dans le projet d'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI.

La deuxième réunion du Groupe de travail spécifique (TFG) s'est tenue le 2 février 2020 à Riyad, Royaume d'Arabie saoudite. Les membres du TFG ont révisé et adopté le document sur l'« Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI » qui sera soumis à l'examen de la 20e réunion du Conseil d'administration de l'INMPI.

IV. AUTRES ACTIVITÉS

i) OIC/SMIIC 1 -Formation sur les fondements 2019 - Istanbul

OIC/SMIIC 1 - La formation sur les fondements s'est tenue du 28 septembre au 1^{er} octobre 2019 à Istanbul, République de Turquie avec la participation de 28 délégués des pays ci-après: Afghanistan, Djibouti, Gabon, Gambie, Irak, Libye, Maroc, Pakistan, Qatar, Sénégal, Suriname, Tunisie, Turquie et Ouzbékistan.

Ce programme de formation a pour objectif de fournir des connaissances de base essentielles relatives à la norme OIC/SMIIC 1 et d'encourager l'harmonisation des normes halal utilisées au sein de l'OCI et au niveau international en facilitant l'adoption et l'utilisation des normes halal OIC/SMIIC. Le Programme de formation comportait deux parties:

Partie 1: Cette partie comprend l'introduction, la mise en œuvre et l'utilisation des normes halal OIC/SMIIC, y compris une formation initiale des experts en matière de procédures d'adoption, de mise en œuvre et d'utilisation de la série des 3 normes halal OIC/SMIIC tout en assurant une formation sur le système d'information (SI) et le travail des comités techniques (TC) de l'INMPI.

Partie 2: OCI/INMPI 1: Exigences générales pour les aliments halal 2019 sur la formation sur les fondements des aliments halal

Les formations se sont achevées par un examen et les participants ayant réussi ont reçu des certificats.

Le programme de formation a été organisé par l'INMPI avec le soutien de la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC) de la Banque islamique de développement (BID) de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI).

ii. MRC FI Programme de formation sur l'alimentation halal :

La formation sur l'alimentation halal porte sur la détection de l'ADN porcin à partir d'aliments et d'additifs alimentaires s'est tenue du 24 au 25 octobre 2019 à Gebze-Kocaeli, République de Turquie, en coordination avec le Centre de recherche Marmara du TUBITAK (TUBITAK MAM). L'objectif de ce programme est de donner la formation nécessaire en laboratoire sur la méthode de détection de l'ADN porcin dans les aliments transformés et les additifs alimentaires.

iii. Le Sommet Mondial Halal (WHS) de 2019 et la 7ème OIC Halal Expo

Le Sommet mondial halal (WHS) de 2019, l'événement halal le plus prestigieux du monde et qui réunit des orateurs éminents et des parties prenantes importantes de l'industrie halal a été tenu en parallèle avec la 7ème OIC Halal Expo du 28 novembre au 1er décembre 2018 à Istanbul, sous les auspices de la présidence de la république de la Turquie. D'éminents orateurs sont intervenus au cours du Sommet dans les domaines suivants :

1. Scientifique (alimentation, cosmétique et pharmaceutique)
2. Tourisme halal
3. Finance islamique
4. Normalisation

Le Sommet mondial halal a été organisé par Discover Event, en coordination avec l'INMPI et le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), sous le thème: «Le halal pour toutes les générations : importance de la famille et de la jeunesse ».

L'INMPI, en collaboration avec le CIDC, a organisé la « 7e OIC Halal Expo » et le « 5e Sommet Mondial Halal » à Istanbul du 28 novembre au 1er décembre 2019, sous les auspices de la présidence de la République de Turquie.

Cette exposition a rassemblé les acteurs importants de l'industrie halal et a connu la participation des stands de 36 pays de l'OCI et non OCI. D'autre part, environ 35 000 visiteurs venus de 94 pays ont visité l'exposition.

Des entreprises produisant selon les normes halal ont également participé à cette exposition. La 7e OIC Halal Expo a offert aux entreprises une occasion unique de présenter leurs produits et services et de maximiser leurs bénéfices à l'exportation en réponse aux demandes des marchés halal émergents. Parallèlement, le 5e Sommet mondial halal sous le thème « Le halal pour toutes les générations : importance de la famille et de la jeunesse » en tant que rassemblement majeur, s'est également tenu en même temps que la 7e OIC Halal Expo, au cours de laquelle les conférences ont été suivies par des intervenants de premier plan dans les sous-domaines de l'industrie halal tels que l'alimentation, les cosmétiques, le tourisme, la finance islamique, le textile et la mode modeste, etc.

M. İhsan ÖVÜT, Secrétaire général de l'INMPI, a prononcé les discours d'ouverture des conférences du Sommet et a souhaité la bienvenue aux orateurs et participants. Les sessions se sont ensuite poursuivies avec les discours et les présentations. Une présentation introduisant l'INMPI et expliquant ses activités et ses normes halal a également été donnée lors de cette session.

Les sessions du programme étaient les suivantes :

Session 1: Normalisation et les questions connexes pour l'infrastructure de la qualité halal

Session 2: Certification et accréditation dans l'industrie halal

Session 3: Conférence sur la banque et la finance islamiques

Session 4: Tourisme halal et mode de vie halal

Session 5: Tourisme halal et les professionnels

Session 6: Mode de vie halal : halal pour toutes les générations

Session 7: Mode de vie halal : le halal dans la vie quotidienne

Session 8: Les aliments halal et les nouveaux défis associés

Session 9: Halal et santé : pharmacie, cosmétiques et essais halal

vii. Project COMCEC PCM 2018-SMIIC-599

L'INMPI a complété le projet COMCEC PCM 2018-SMIIC-599 sur le thème « Accroître la sensibilisation du public aux questions halal dans les pays de l'OCI » pour attirer l'attention des pays membres de l'OCI aux questions halal, à l'intention de divers publics, y compris les enfants, les jeunes et les adultes. Le projet comprend la publication de livres pour enfants, de bandes dessinées et la production de courts métrages.

viii. Project COMCEC PCM 2019-SMIIC-727

L'INMPI organisera la *formation sur les fondements des normes halals OIC/SMIIC pour la région Afrique qui se tiendra du 27 au 29 octobre 2020 au Sénégal*. Cette formation est financée par le Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) dans le cadre du projet « Formation sur les fondements des normes halals OIC/SMIIC pour la région Afrique » avec n°: 2019-SMIIC-727.

L'objectif de cette formation est d'encourager l'harmonisation des normes halal utilisées au sein de l'OCI et au niveau international en facilitant l'adoption et l'utilisation des normes halal OIC/SMIIC. Le programme vise à informer les représentants des États membres de l'INMPI/OCI sur les procédures d'adoption, de mise en œuvre et d'utilisation de la série des 3 normes alimentaires halal OIC/SMIIC tout en fournissant une formation de base sur le système d'information (SI) de l'INMPI, le travail des comités techniques (TC) et l'audit.

Les résultats attendus de ce programme sont les suivants :

- Les représentants des États membres de l'INMPI sont formés à:
 - a) L'adoption, la mise en œuvre et l'utilisation des 3 normes OIC/SMIIC sur les aliments halal,
 - b) Introduction au système d'information, aux travaux du TC et à la préparation des normes de l'INMPI
 - c) Le halal et le marché halal actuel
 - d) Connaissances de base sur la norme OIC/SMIIC 1:2019 Exigences générales sur les aliments halal

- e) Introduction à la norme OIC/SMIIC 2:2019 Évaluation de la conformité - Exigences concernant les organismes fournissant une certification halal et la norme OIC/SMIIC 3:2019 Évaluation de la conformité - Exigences pour les organismes d'accréditation halal accréditant les organismes d'évaluation de la conformité halal
- Les participants ayant rempli les exigences de la formation recevront également un certificat.
- Le nombre d'États membres de l'OCI qui ont adopté et/ou utilisent les normes OIC/SMIIC sur les aliments halal a augmenté, ce qui facilitera le commerce intra-OCI.

Le programme consistera en une formation de 3 jours. La formation a été reportée à 2021 en raison de la pandémie de COVID-19.